



# Journées Techniques Régionales

## La sauvegarde des poissons migrateurs sur la Charente et la Seudre

Un programme pluriannuel qui vise l'ensemble des espèces de poissons migrateurs présents sur le bassin, structure l'ensemble des actions mises en œuvre. Il s'articule autour de 3 grandes thématiques : la connaissance de l'état des populations, la restauration de la continuité écologique et la communication afin de sensibiliser et d'intégrer l'ensemble des acteurs dans la sauvegarde des poissons grands migrateurs.

Les bassins de la Charente et de la Seudre recouvrent de nombreux cours d'eau ainsi que des marais et la frange maritime. A eux deux, ils représentent un linéaire d'environ 6 500 km de cours d'eau.

Situé entre la Gironde au sud et le marais poitevin au nord, le bassin de la Charente fait face aux pertuis charentais formés par les îles de Ré, d'Aix et d'Oléron. Ce bassin représente une superficie de 10 100 km<sup>2</sup> avec un total de 6 500 km de cours d'eau et 40 000 ha de marais environ. Il est présent sur 3 régions (Poitou-Charentes, Aquitaine, Limousin) et 6 départements (Charente, Charente-Maritime, Deux-Sèvres, Vienne, Dordogne, Haute-Vienne). Le fleuve Charente s'écoule sur une longueur d'environ 360 km. Il prend sa source à Chéronnac (87) à 310 m d'altitude. Son débit moyen est de 140 m<sup>3</sup>/s à Saintes. Cette localisation offre au bassin de la Charente une grande diversité de milieux et de paysages. Quelques kilomètres après sa source sur

le socle du Massif Central, la Charente alimente le lac de Lavaud. Avec son voisin le lac de Mas-Chaban, ils permettent de réguler le débit estival et d'assurer une part non négligeable de l'alimentation en eau potable l'été. Dans sa partie médiane, le fleuve se divise en plusieurs bras et méandres caractéristiques des grands cours d'eau de plaine sédimentaire. Enfin, la Charente se jette dans l'océan par un estuaire long d'environ 50 km. Les effets de la marée se font ressentir jusqu'en amont de Saintes (80 km de l'océan). La Charente est reliée à la Seudre par un canal qui alimente des marais sur son parcours.

Le bassin de la Seudre est en relation directe avec les pertuis charentais. Situé face à l'île d'Oléron et au pertuis de Maumusson, il a un estuaire long de 21 km. Il représente une superficie de 780 km<sup>2</sup> avec un total de 540 km de cours d'eau, 9 050 ha de marais salé et 5 570 ha de marais doux. Le fleuve Seudre s'écoule sur une longueur d'environ 80 km et elle est exclusivement présente en Charente-Maritime. Il prend sa source à St Genis de Saintonge à 36 m d'altitude. Son débit moyen est de 0,91m<sup>3</sup>/s à St André de Lidon. La Seudre est connectée à la Charente par un canal qui traverse la zone de marais doux de Brouage. L'activité principale sur la partie maritime est l'élevage des huîtres.





Dans le cadre du plan pluriannuel d'actions de la Cellule Migrateurs, il a été proposé de mettre en place des tableaux de bord afin de suivre l'évolution des espèces migratrices (Anguille, Aloses, Lamproies, truite de mer et saumon) et d'évaluer les résultats des actions réalisées en leur faveur. Pour cela, deux types de tableaux de bord ont été créés ; un tableau de bord de suivi du programme d'actions et des tableaux de bord de diagnostic par espèce. Le tableau de bord de suivi du programme : Il permet de connaître l'avancement du programme d'actions de la Cellule Migrateurs et les résultats des actions menées dans l'année et d'effectuer un suivi d'un point de vue financier. Ce tableau permet également de faire un bilan général à la fin des trois années du programme d'actions, tant au point de vue technique que financier. Ce tableau est aussi en lien avec les mesures de gestion du PLAGEPOMI 2008-2012. Chaque action du programme correspond à une ou plusieurs mesures de gestion. Cela permet de préciser

l'importance des actions choisies. Le tableaux de bord de diagnostic par espèces : La mise en place de tels outils sur les bassins Charente et Seudre va permettre, à partir d'indicateurs pertinents, d'informer les partenaires, de définir des priorités de restauration et de conservation et d'évaluer les impacts des mesures de gestion mises en œuvre sur le bassin.

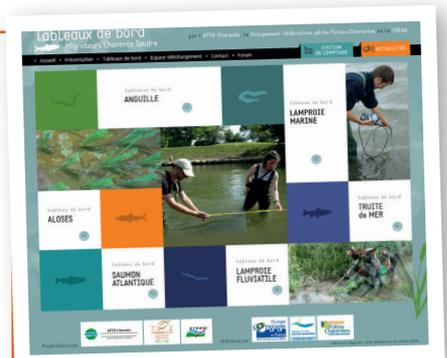
Les tableaux de bord sont conçus par la Cellule Migrateurs à partir de données provenant de différents organismes et des suivis biologiques réalisés par la Cellule Migrateurs elle-même. Leur conception est appuyée par des groupes de travail et elle est encadrée par un comité de pilotage spécifique «tableaux de bord» qui valide les avancées chaque année.

Les poissons migrateurs amphihalins sont des poissons dont le cycle de vie alterne entre milieu marin et eau douce. A l'exception de l'anguille, il s'agit de poissons migrateurs anadromes. Après une phase de grossissement en rivière et de vie en mer ils re-

montent les fleuves pour se reproduire. Certaines espèces, dont le saumon, et dans une moindre mesure les aloses, reviennent sur leur lieu de naissance, on parle alors de homing. L'anguille est dite catadrome car elle grossit et vit en rivière avant d'aller se reproduire dans la mer des Sargasses (aux larges des Caraïbes). La cellule suit plusieurs espèces : l'anguille européenne - *anguilla anguilla*, la grande alose - *alosa alosa*, l'alose feinte - *alosa fallax*, la lamproie marine - *petromyzon marinus*, la lamproie fluviatile - *lampetra fluviatilis*, le saumon atlantique - *salmo salar*, la truite de mer - *salmo trutta trutta*.

Vous retrouverez toutes les informations relatives aux espèces sur [www.migrateurs-charente-seudre.fr](http://www.migrateurs-charente-seudre.fr). Sur le site, vous pouvez obtenir la description de l'espèce (migration, reproduction, etc.) ainsi qu'une évaluation de sa population (colonisation, état des eaux, etc.), les prélèvements par la pêche ainsi qu'un état du milieu et de la thématique «continuité». Pour information, les aloses continuent leurs montaisons. Au 27 mai, 5 527 aloses sont montées au-dessus de Crouin depuis le début de l'année 2015. La première est montée le 17 mars. Les reproductions ont commencé sur la Charente depuis la mi-avril entre St Savinien et Châteauneuf sur Charente. La plupart des frayères connues et suivies par la Cellule Migrateurs sont actives. Sur la Boutonne, aucun bull (bruit caractéristique durant la reproduction) n'a encore été entendu en amont du barrage de Carillon jusqu'à St Jean d'Angély.

Le tableau de bord est un outil d'aide à la décision. Il a pour but de permettre d'évaluer l'état d'un système pour permettre aux décideurs de suivre, comprendre et juger son évolution afin d'orienter les politiques ou les actions. Tel un panneau de contrôle, le tableau de bord ordonne et condense l'information sous forme d'indicateurs facilement identifiables. Ces derniers vont permettre aux décideurs de suivre de manière synthétique et visuelle la réalisation ou l'évolution du système. Les groupes de travail sont composés de représentants de différents organismes et institutions en rapport avec nos poissons migrateurs. Pour finir, le pilote est la Cellule Migrateurs et le comité de pilotage de la Cellule Migrateurs qui se réunit deux fois par an.





## La continuité écologique

1 600 ouvrages de toutes sortes sont installés sur les cours d'eau du bassin de la Charente et de la Seudre. Sur l'axe Charente, cela représente 1 ouvrage tous les 2,6 km.

Les ouvrages ou seuils qui jonchent les rivières du bassin de la Charente et de la Seudre représentent bien souvent des obstacles à la continuité écologique. Ils perturbent le libre écoulement des eaux, le transport naturel des sédiments, et la migration des espèces aquatiques. Les plans d'eau formés en amont des ouvrages accentuent l'eutrophisation, le réchauffement des eaux et réduisent fortement la richesse des habitats et des peuplements aquatiques. Sur ce territoire, passage important pour les poissons migrateurs, la cellule a décidé de réaliser des actions locales concrètes et opérationnelles visant à optimiser ou restaurer les connexions et de maintenir les échanges entre les milieux. La diversité des habitats sur ces bassins, l'attractivité du bassin avec ses nombreux marais et zones humides, les bonnes potentialités d'accueil ou encore le bon potentiel pour assurer la reproduc-

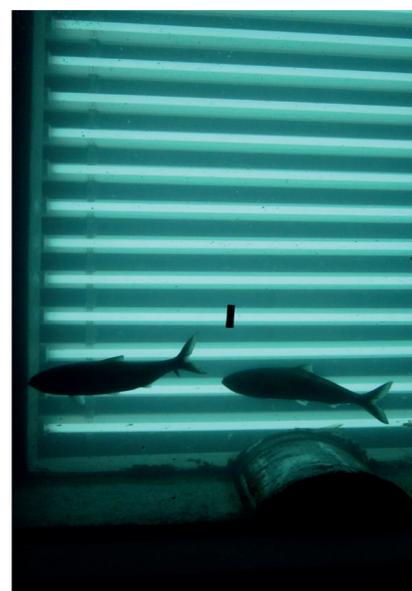
tion favorise considérablement la croissance et le développement des poissons migrateurs.

La cellule travaille notamment sur les ouvrages transversaux et pour restaurer la continuité longitudinale, trois grands types d'opérations sont possibles : l'arasement, l'aménagement par un dispositif type passe-à-poissons ou la gestion d'ouvrage spécifique. Les solutions sont étudiées au cas par cas (espèces cibles, débits, niveaux d'eau, hauteur de chute, etc.)

La continuité écologique étant optimale en l'absence d'obstacle, il convient en premier lieu de mener une réflexion sur l'utilité du maintien du seuil. Les opérations d'amélioration de la continuité écologique peuvent être groupées sur un ensemble d'ouvrages avec une programmation sur plusieurs années et la mise en place d'une stratégie à moyen et long terme.

La station de comptage de Crouin est située à 100 km de l'Océan sur la Charente, juste en aval de Cognac, sur la passe à bassins du barrage de Crouin. Le département de la Charente est propriétaire du barrage et de la passe. Il a confié le suivi scientifique de la station de comptage à l'EPTB Charente dont les modalités sont définies dans une convention. La station de comptage est composée d'une chambre étanche, vitrée, avec un système d'enregistrement vidéo. Une autre chambre, étanche et vitrée, de l'autre côté de la passe permet d'assurer un éclairage continu de la colonne d'eau (rétro-éclairage). La station est opérationnelle depuis janvier 2010. Le dépouillement des fichiers vidéos enregistrés est réalisé depuis janvier 2013 par un prestataire.

Sur le barrage de Bourg Charente, le travail effectué, est le fruit d'une longue concertation entre les acteurs qui avaient intégré que le barrage était un obstacle à la continuité écologique et qu'il entraînait également des dysfonctionnements sur la faune et la flore ainsi que des perturbations de l'équilibre hydromorphologique. La mise en conformité était évidente et obligatoire pour répondre au classement du fleuve en liste 2 ainsi qu'aux objectifs de la Zone d'Actions Prioritaire anguille. Afin d'assurer la continuité écologique dans le cadre de la programmation de travaux pluriannuels, les partenaires se sont orientés vers l'installation d'une rampe en enrochement qui permet le rétablissement de la continuité écologique, le passage de gros débit, l'amélioration du transit sédimentaire, la bonne intégration paysagère et une bonne maîtrise du foncier par le département de la Charente.



## Cellule Migrateurs Charente Seudre



EPTB Charente

Institution interdépartementale pour l'aménagement  
du fleuve Charente et de ses affluents



Pour répondre aux demandes du Plan de Gestion des Poissons Migrateurs de la zone Garonne-Dordogne-Charente-Seudre-Leyre, une dynamique a été initiée en 2007 avec le rapprochement de différents acteurs (présentée ci-dessous) pour aboutir à la création d'une cellule d'animation. Cette animation a été créée afin d'organiser les besoins et attentes de chacun à l'échelle du bassin. A terme, elle regroupera toutes les informations utiles pour la bonne compréhension de l'évolution des espèces et permettra le partage des connaissances via des outils de communications pertinents. Suite au programme 2009-2011, un second programme a débuté pour 2012-2015.



Créé en 1996 sous l'impulsion de la région Poitou-Charentes, le **Groupe des Fédérations de pêche de Poitou-Charentes** mène une mission d'intérêt général de gestion, de connaissance, de protection des milieux aquatiques et du patrimoine piscicole. Plusieurs programmes se sont succédés et aujourd'hui le Groupe travaille essentiellement sur le suivi des assècs et de la qualité biologique des cours d'eau, l'aménagement de frayères pour la reproduction ainsi que la restauration des habitats, l'évaluation des potentialités écologiques, le partage des connaissances et l'éducation et la sensibilisation du grand public.

L'**Institution interdépartementale pour l'aménagement du fleuve Charente** et de ses affluents est un établissement public territorial de bassin (EPTB) qui a été créée en 1977 par les quatre conseils généraux de la région Poitou-Charentes. Son rôle est d'harmoniser et coordonner des actions concernant la gestion des eaux superficielles du bassin de la Charente. Ses principales missions sont organisées autour de la gestion du cycle de l'eau, de l'amélioration du régime hydraulique et de la reconquête de la qualité des eaux et des milieux aquatiques.

Le **Centre Régional d'Expérimentation et d'Application Aquacole** est une association loi 1901 qui travaille pour conforter les activités conchylicoles existantes, essayer d'en développer et préserver la qualité des marais. La région Poitou-Charentes possède 60 % des surfaces de marais salés de la côte atlantique française. Ce patrimoine remarquable et fragile nécessite un entretien constant et le CREA A réalise de nombreux travaux sur certaines zones humides remarquables qui sont actuellement en voie d'abandon du fait des coûts importants liés à leur entretien. Le CREA A participe également à l'animation et au suivi du programme collectif de réhabilitation des fossés à poissons de Seudre.



Pour plus d'informations :

Union Régionale des Fédérations départementales  
pour la pêche et la protection des milieux aquatiques  
des régions Centre et Poitou-Charentes  
11 rue Robert Nau - 41000 BLOIS

Tél : 02.54.90.25.67 - Port : 06.30.60.84.84  
ur\_centre\_poitou-charentes@orange.fr

crédits photographies : FNPF, URFCPC et CELLULE MIGRATEURS

Ces journées techniques ont été réalisées  
avec le soutien financier de  
l'Agence de l'eau Loire-Bretagne et de la  
Fédération Nationale de la Pêche en France



Établissement public, du ministère  
chargé du développement durable

